

# Discours du 5 janvier 2010

## *Cérémonie des vœux au personnel*

« Mesdames et Messieurs les élus, Madame la Directrice Générale des Services, Madame la Directrice de Cabinet, Mesdames et Messieurs les Chefs de Service, Monsieur le Président de l'association du personnel communal, Mesdames et Messieurs les retraités, Mesdames et Messieurs les agents et vos conjoints,

Les vœux au personnel communal sont une tradition que je suis toujours très heureux d'honorer !  
Chaque année, c'est l'occasion de faire un bilan et de se projeter vers l'avenir !

Quand j'analyse notre situation de cette dernière année et de celles qui l'ont précédées je vois Pélissanne qui se transforme, qui change, Pélissanne qui bouge !  
Notre commune s'est dessinée un nouveau visage en quelques années et c'est sous l'influence d'une méthode, d'un programme, d'investissements et bien sûr de votre travail quotidien !

Je me réjouis de cette transformation et je suis fier des résultats produits par le service public communal, par votre travail. Pélissanne change parce que nous la faisons changer ensemble !

Je suis fier de voir chaque jour sur le terrain les équipes des services techniques qui œuvrent à l'entretien et à l'embellissement de notre commune.

Quel bonheur de voir nos petits pélessannais épanouis au sein de nos structures de petite enfance et de loisirs. L'offre de service culturel grâce à notre bibliothèque et à l'école de musique reste toujours plus importante et qualitative. Ou encore la cuisine centrale qui a encore battu des records cette année en produisant certain jour plus de 800 repas...

Je ne puis citer tout le monde. Je suis fier également de notre administration communale qui œuvre chaque jour dans sa diversité et son professionnalisme, dans l'investissement et la réactivité, pour que les services opérationnels puissent fonctionner et donner le meilleur service public aux Pélissannais. Les passeports biométriques en sont un bel exemple.

Et c'est parce que je suis fier de tout ce travail accompli, que de la même manière lorsque je vois perdurer dans certains services des attitudes négatives, lorsque de jeunes stagiaires ou emplois saisonniers font remonter à leurs parents des exemples de pratiques inadmissibles, intolérables,  
Je ne l'accepterai plus cette année !!

Cette année 2010 va à nouveau montrer notre engagement et nos compétences : elle sera celle de l'efficacité budgétaire, c'est le challenge de cette année qui financièrement, je ne vous le cache pas, sera difficile.  
Mais je veux maintenir la qualité et le niveau de service public que nous avons atteint.  
Impossible pour moi de remettre en question ce que nous avons construit, mais par contre travaillons ensemble à son maintien et à son perfectionnement.

2010 sera aussi l'année du changement et de la refonte de l'Accord ARTT, comme vous le savez l'organisation de nos cycles de travail est ainsi depuis 2002, suite à la loi sur les 35 heures. Aujourd'hui, les nouveaux services, les évolutions réglementaires, nous engagent dans une démarche de mise à jour de notre protocole d'Accord sur l'Aménagement et la Réduction du Temps de Travail.

Le premier semestre de cette année sera celui de la discussion et de la concertation, pour qu'au 1er juillet 2010, nous ayons un accord qui soit en concordance avec les efforts et la modernité des services de notre collectivité. Je souhaite et je l'ai dit en CTP, que cet accord reste dans l'esprit de la loi, c'est-à-dire celui du temps libre gagné grâce à ses heures de travail. Mais je veux également qu'il soit dans le respect de la réglementation sur le temps de travail. Une commission doit se créer rassemblant vos représentants et des élus municipaux.

2010 doit encore s'engager dans la prévention de l'absentéisme.

Grâce à des formations en collaboration avec la médecine du travail, à l'élaboration du document unique ou encore aux quatre journées d'échange auxquels ont participé les membres du CTP, nous avons réussi à faire baisser le nombre d'Accident de travail : 16 en 2008 pour 10 en 2009.

Mais 2009 reste une année sinistre pour les arrêts maladie, c'est plus de 4100 jours d'absence que nous devons prendre en charge. Ce qui représente pour cette année un surcoût sur le budget de 200 000 €.

Car quand dans certains services l'absence d'un collègue reste gérable, dans d'autres la désorganisation est immédiate, et le remplacement de l'agent doit se faire très rapidement pour des raisons souvent de sécurité.

Je souhaite également ajouter qu'un agent absent, c'est deux salaires de payés, celui de la personne absente et celui de son remplaçant ! Le budget du personnel de 2009 c'est 5 561 000 € ! Cette somme n'est pas remise en cause par l'équipe municipale, mais c'est son utilisation qui est regrettable ! En effet, je préférerais augmenter la prime de fin d'année plutôt que de devoir payer du personnel de remplacement ou des heures supplémentaires pour pallier aux absences ! Mais cette année encore je ne mets pas en cause ce qui est une valeur indispensable et une récompense du travail accompli : la formation et l'avancement. Voilà 5 ans que nous investissons chaque année près de 20 000 € pour permettre aux agents qui le souhaitent de se former, se perfectionner, ou encore se préparer aux concours.

Je suis heureux de voir l'engouement que génère l'offre de formation. Et si en 2010 le budget de formation sera réduit, c'est parce que j'ai pu me rendre compte sur le terrain de l'amélioration de la qualité du service rendu et des connaissances professionnelles, je peux même être plus exigeant vis-à-vis de vous, car vous devenez de plus en plus performant.

Pour ce qui est de l'avancement le bilan de 2009 est le suivant : 39 avancements d'échelon, 14 avancements de grade et 6 nominations. Pour 2010 il est déjà prévu 60 avancements d'échelon, 9 de grade, dont 3 réussites à l'examen professionnel d'Adjoint Administratif de 1<sup>ère</sup> Classe et 1 d'Agent de Maîtrise.

Je suis heureux de pouvoir les féliciter ce soir devant l'ensemble de leurs collègues : Irène SZCZEBICKI, Patricia CONAND, Michèle PASCALIS et Walter GONZALEZ. Résultats de dernière minute : je félicite également Geneviève MOLLIET qui a réussi l'examen professionnel d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe et Sonia CARRETERO qui a réussi l'examen professionnel d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe. Là encore nous voyons le résultat de l'investissement effectué en formation.

Et puisque j'en suis à vous parler des futurs changements, je dois vous annoncer qu'en raison du départ de Jean Marcel NANCEY du poste d'Adjoint, Sylvain BEAUME qui depuis 2001 avait la délégation du Personnel se voit maintenant chargé de l'Urbanisme. Je le remercie de tout le travail accompli à mes côtés et je sais que cette nouvelle mission, il la portera avec toujours autant de conviction.

Et comme la délégation du Personnel est pour moi essentielle, j'ai décidé de la reprendre. Dans cette tâche je serai épaulé Par Jean-Luc BORAUD, Conseiller Municipal chargé des finances, qui m'apportera tout son savoir faire en matière de contrôle budgétaire.

Didier GAULON devient Adjoint délégué à l'Enseignement et aux écoles.

Enfin nous souhaitons la bienvenue à Stéphanie GOUIRAND qui intègre l'équipe municipale.

Je conclurai mon propos en formulant pour vous des vœux de bonheur, de santé de réussite professionnelle et au moins autant pour vos proches. Vous verrez, 2010 sera une année de grande ambition pour notre ville et son service public : faites de cette ambition la votre pour que Pélissanne poursuive sur la voie du renouveau et du dynamisme.

Je vous remercie de votre attention mais avant de prendre le verre de l'amitié, permettez-moi maintenant de penser à vos collègues qui ont fait valoir leur droit à la retraite en ce début d'année, ils sont 4, mais je devrais plutôt dire qu'elles sont quatre. Prenons le temps de les mettre à l'honneur :

- Maryse GIRAUDO : Agent Spécialisé Principal de 2<sup>ème</sup> Classe des Ecoles Maternelles, ATSEM depuis presque 35 ans, après s'être occupée des petits Pélissannais de l'école Roux de Brignoles, elle aura tout le temps pour s'occuper de sa dernière petite fille : élea.
- Odile ZOUGGAR : Adjoint Technique de 2<sup>ème</sup> Classe, agent polyvalent des écoles et de la cuisine centrale, elle a toujours fait preuve de sérieux et disponibilité auprès de ses collègues.
- Annie CORBANI : Adjoint Administratif de 2<sup>ème</sup> Classe responsable du Point Emploi ces 8 dernières années, véritable soutien et accompagnement indispensable à de nombreux Pélissannais en recherche d'emploi.
- Christine PERRETTA : Adjoint Technique de 2<sup>ème</sup> Classe, agent des écoles dynamique et consciencieuse je suis persuadé que les prochaines années seront bien occupées par son engagement associatif dans l'événementiel pélistannais.

Après de nombreuses années de service Vous avez bien mérité le repos. J'espère sincèrement que votre retraite sera longue, paisible, et surtout active. Au nom de tous les Pélissannais et de vos collègues : à nouveau un grand merci !. »

**Pascal Montécot**  
**Maire de Pélissanne**  
Le 5 janvier 2010